

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS**

Séance du 27 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept septembre, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie, à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Délibération n°1181/2025
Objet : compte rendu du
précédent comité syndical

Présents à la séance : 49
Membres en exercice : 46
Votants : 43

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois avec le pouvoir de Mme COURIVAUD).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; M. GAUTHIER (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire Portes du Berry) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes avec le pouvoir de M. DURAND) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant Pays de Nérondes) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme TRINQUET (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme MENARD (déléguée suppléante Argenvières) ; M. GIOT (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire Charly) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. MANCION (délégué titulaire Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire Couy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire Garigny) ; Mme BUISSON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; M. JEAMPIERRE (délégué titulaire Groises) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire Jussy le Chaudrier) ; Mme NIVET (déléguée suppléante Lugny Champagne) ; M. CHIVAILLE (délégué titulaire Mornay Berry) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante Mornay sur Allier) ; M. MILPIEDS (délégué titulaire Neuilly en Dun) ; M. MAURICE (délégué suppléant Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. GEFFARD (délégué titulaire Sancoins) ; M. DUMAREST (délégué suppléant Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire Sévry) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. RICHER (chargé de mission Développement territorial au Conseil régional Centre-Val de Loire) ; M. MESEGUER (facilitateur clauses sociales pour Prométhée Cher).

ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante Portes du Berry) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant Pays de Nérondes) ; Mme MENARD (déléguée suppléante Argenvières) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; M. DUMAREST (délégué suppléant Sancoins) ; M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission Développement territorial au Conseil régional Centre-Val de Loire) ; M. MESEGUER (facilitateur clauses sociales pour Prométhée Cher).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Apremont sur

Allier); M. SOUCHET (délégué titulaire Chassy); Mme CHAHINIAN (déléguée suppléante Cuffy); M. BEATRIX (délégué titulaire Germigny l'Exempt); Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre); M. EGROT (délégué titulaire Herry); M. De LEO (délégué suppléant Herry); M. De GOURCUFF (délégué titulaire Tendron); M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire); M. BEATRIX (conseiller régional référent).

N°1181/2025 : COMPTE RENDU DU PRÉCÉDENT COMITÉ SYNDICAL

Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité, le compte rendu de la réunion du 29 mars 2025.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 29 SEP. 2025

Le président,
Serge MÉCHIN



Déposé
à la sous-Préfecture

le: 02 OCT. 2025



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :
et de la publication par voie
électronique le :
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS**

Séance du 27 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept septembre, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie, à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Délibération n°1182/2025

Objet : bilan mi-parcours
du Contrat Régional de
Solidarité Territoriale n°2
2022-2028

Présents à la séance : 49

Membres en exercice : 46

Votants : 43

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois avec le pouvoir de Mme COURIVAUD).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; M. GAUTHIER (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire Portes du Berry) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire Pays de Néronde) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Néronde) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Néronde avec le pouvoir de M. DURAND) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant Pays de Néronde) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme TRINQUET (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme MENARD (déléguée suppléante Argenvières) ; M. GIOT (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire Charly) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. MANCION (délégué titulaire Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire Couy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire Garigny) ; Mme BUISSON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; M. JEAMPIERRE (délégué titulaire Groises) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire Jussy le Chaudrier) ; Mme NIVET (déléguée suppléante Lugny Champagne) ; M. CHIVAILLE (délégué titulaire Mornay Berry) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante Mornay sur Allier) ; M. MILPIEDS (délégué titulaire Neuilly en Dun) ; M. MAURICE (délégué suppléant Neuilly le Barrois) ; M. HANKIN (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. GEFFARD (délégué titulaire Sancoins) ; M. DUMAREST (délégué suppléant Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire Sévry) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. RICHER (chargé de mission Développement territorial au Conseil régional Centre-Val de Loire) ; M. MESEGUER (facilitateur clauses sociales pour Prométhée Cher).

ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante Portes du Berry) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant Pays de Néronde) ; Mme MENARD (déléguée suppléante Argenvières) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; M. DUMAREST (délégué suppléant Sancoins) ; M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission Développement territorial au Conseil régional Centre-Val de Loire) ; M. MESEGUER (facilitateur clauses sociales pour Prométhée Cher).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Néronde) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Néronde) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Apremont sur

Allier); M. SOUCHET (délégué titulaire Chassy); Mme CHAHINIAN (déléguée suppléante Cuffy); M. BEATRIX (délégué titulaire Germigny l'Exempt); Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre); M. EGROT (délégué titulaire Herry); M. De LEO (délégué suppléant Herry); M. De GOURCUFF (délégué titulaire Tendron); M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire); M. BEATRIX (conseiller régional référent).

N°1182/2025 : BILAN MI-PARCOURS DU CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE N°2 2022-2028

Vu les délibérations n°1003/2021 en date du 19 novembre 2021, et n°1037/2022 en date du 02 avril 2022

Vu le Contrat Régional de Solidarité Territoriale n°2 (2022-2028), signé le 13 février 2023 avec date d'effet au 21 octobre 2022

Vu les délibérations afférentes des communautés de communes également signataires dudit CRST n°2

Après avoir entendu le rapport du président sur les orientations du projet de bilan mi-parcours du CRST n°2, et pris connaissance de l'ensemble des pièces en servant de support

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte à l'occasion du bilan mi-parcours, le programme révisé du CRST n°2 du Pays Loire Val d'Aubois ;
- décide d'accorder au président une délégation pour lui permettre de négocier les propositions (techniques et financières) auprès du Conseil régional Centre-Val de Loire.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 20 SEP 2025

Le président,
Serge MÉCHIN



Déposé
à la sous-Préfecture

le: 02 OCT. 2025



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :
et de la publication par voie
électronique le :
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président,

20 SEP 2025



Date de la
convocation : 12/09/2025

Séance du 27 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept septembre, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie, à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Délibération n°1183/2025
Objet : passage au compte
financier unique

Présents à la séance : 49

Membres en exercice : 46

Votants : 43

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois avec le pouvoir de Mme COURIVAUD).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; M. GAUTHIER (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire Portes du Berry) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes avec le pouvoir de M. DURAND) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant Pays de Nérondes) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme TRINQUET (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme MENARD (déléguée suppléante Argenvières) ; M. GIOT (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire Charly) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. MANCION (délégué titulaire Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire Couy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire Garigny) ; Mme BUISSON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; M. JEAMPIERRE (délégué titulaire Groises) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire Jussy le Chaudrier) ; Mme NIVET (déléguée suppléante Lugny Champagne) ; M. CHIVAILLE (délégué titulaire Mornay Berry) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante Mornay sur Allier) ; M. MILPIEDS (délégué titulaire Neuilly en Dun) ; M. MAURICE (délégué suppléant Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. GEFFARD (délégué titulaire Sancoins) ; M. DUMAREST (délégué suppléant Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire Sévry) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. RICHER (chargé de mission Développement territorial au Conseil régional Centre-Val de Loire) ; M. MESEGUER (facilitateur clauses sociales pour Prométhée Cher).

ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante Portes du Berry) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant Pays de Nérondes) ; Mme MENARD (déléguée suppléante Argenvières) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; M. DUMAREST (délégué suppléant Sancoins) ; M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission Développement territorial au Conseil régional Centre-Val de Loire) ; M. MESEGUER (facilitateur clauses sociales pour Prométhée Cher).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Apremont sur

Allier); M. SOUCHET (délégué titulaire Chassy); Mme CHAHINIAN (déléguée suppléante Cuffy); M. BEATRIX (délégué titulaire Germigny l'Exempt); Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre); M. EGROT (délégué titulaire Herry); M. De LEO (délégué suppléant Herry); M. De GOURCUFF (délégué titulaire Tendron); M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire); M. BEATRIX (conseiller régional référent).

N°1183/2025 : PASSAGE AU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'article 205 de la loi de finances 2024 généralisant le CFU au plus tard sur l'exercice 2026

Vu la délibération n°1057/2022 du comité syndical en date du 18 novembre 2022 portant adoption de la nomenclature comptable M57 dès le budget 2023

Considérant que la mise en place du CFU, qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, vise plusieurs objectifs :

- Favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière
- Améliorer la qualité des comptes
- Simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives

Considérant que le CFU, en mettant davantage en exergue les données comptables à côté des données budgétaires, permettra de mieux éclairer l'assemblée délibérante et ainsi contribuer à enrichir le débat démocratique au sujet des finances locales

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la mise en place du CFU à partir de la gestion 2026 pour tous les budgets de l'établissement public.

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 29 SEP. 2025
Le président,
Serge MÉCHIN

Déposé
à la sous-Préfecture

le: 02 OCT. 2025



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :
et de la publication par voie
électronique le :
A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président,

29 SEP. 2025



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS**

Séance du 27 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept septembre, à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois s'est réuni à la salle de conférence de La Tuilerie, à La Guerche sur l'Aubois, sous la présidence de monsieur Serge MÉCHIN.

Délibération n°1184/2025

Objet : travaux de
réaménagement à La
Tuilerie (pignon nord)

Présents à la séance : 49

Membres en exercice : 46

Votants : 43

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Pour le conseil départemental : M. MÉCHIN (conseiller départemental du canton de La Guerche sur l'Aubois avec le pouvoir de Mme COURIVAUD).

Pour les communautés : M. DUMAREST (délégué titulaire Trois Provinces) ; M. GUIBLIN (délégué titulaire Trois Provinces) ; Mme PEREZ (déléguée titulaire Trois Provinces) ; M. GAUTHIER (délégué suppléant Trois Provinces) ; M. COURZADET (délégué titulaire Portes du Berry) ; M. HURABIELLE (délégué titulaire Portes du Berry) ; Mme LORRE (déléguée titulaire Portes du Berry) ; Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante Portes du Berry) ; M. SAUVAGNAT (délégué suppléant Portes du Berry) ; M. GILBERT (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; M. PORIKIAN (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; Mme RAQUIN (déléguée titulaire Pays de Nérondes avec le pouvoir de M. DURAND) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant Pays de Nérondes) ; M. POLICARD (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; M. DOUSSET (délégué suppléant Berry Loire Vauvise).

Pour les communes : Mme TRINQUET (déléguée titulaire Argenvières) ; Mme MENARD (déléguée suppléante Argenvières) ; M. GIOT (délégué titulaire La Chapelle Hugon) ; M. VIGNES (délégué titulaire Charly) ; M. HARDT (délégué titulaire Le Chautay) ; M. PENARD (délégué titulaire Cornusse) ; M. MANCION (délégué titulaire Cours les Barres) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; M. POLICARD (délégué titulaire Couy) ; Mme JEGOU (déléguée titulaire Flavigny) ; M. de ROLLAND DALON (délégué titulaire Garigny) ; Mme BUISSON (déléguée suppléante Germigny l'Exempt) ; M. CHARRIER (délégué titulaire Givardon) ; M. JEAMPIERRE (délégué titulaire Groises) ; Mme MOREAU (déléguée suppléante La Guerche sur l'Aubois) ; Mme ANTUNES (déléguée suppléante Ignol) ; M. LAURENT (délégué titulaire Jouet sur l'Aubois) ; M. POUTIER (délégué titulaire Jussy le Chaudrier) ; Mme NIVET (déléguée suppléante Lugny Champagne) ; M. CHIVAILLE (délégué titulaire Mornay Berry) ; Mme ROBERT (déléguée suppléante Mornay sur Allier) ; M. MILPIEDS (délégué titulaire Neuilly en Dun) ; M. MAURICE (délégué suppléant Neuvy le Barrois) ; M. HANKIN (délégué titulaire Ourouer les Bourdelins) ; Mme BLANCHÉ-CHEVALIER (déléguée titulaire Précy) ; Mme CAMUS (délégué titulaire Sagonne) ; M. GEFFARD (délégué titulaire Sancoins) ; M. DUMAREST (délégué suppléant Sancoins) ; M. DOUSSET (délégué titulaire Sévry) ; M. MÉCHIN (délégué titulaire Torteron).

Pour les services : M. COURTILAT (directeur du Pays).

Autres participants : M. RICHER (chargé de mission Développement territorial au Conseil régional Centre-Val de Loire) ; M. MESEGUER (facilitateur clauses sociales pour Prométhée Cher).

ÉTAIENT PRÉSENTS NON-VOTANTS : Mme COMBEMOREL (déléguée suppléante Portes du Berry) ; M. SAUVETTE (délégué suppléant Pays de Nérondes) ; Mme MENARD (déléguée suppléante Argenvières) ; M. LESCZYNSKI (délégué suppléant Cours les Barres) ; M. DUMAREST (délégué suppléant Sancoins) ; M. COURTILAT (directeur du Pays) ; M. RICHER (chargé de mission Développement territorial au Conseil régional Centre-Val de Loire) ; M. MESEGUER (facilitateur clauses sociales pour Prométhée Cher).

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme de CHOULOT (conseillère départementale du canton d'Avord, vice-présidente du département) ; Mme COURIVAUD (conseillère départementale du canton de La Guerche sur l'Aubois) ; M. DURAND (délégué titulaire Pays de Nérondes) ; Mme FERNANDES (déléguée suppléante Pays de Nérondes) ; M. de CHOULOT (délégué titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme VASICEK (déléguée titulaire Berry Loire Vauvise) ; Mme de BARTILLAT (déléguée titulaire Apremont sur

Allier); M. SOUCHET (délégué titulaire Chassy); Mme CHAHINIAN (déléguée suppléante Cuffy); M. BEATRIX (délégué titulaire Germigny l'Exempt); Mme CADORET (déléguée titulaire Grossouvre); M. EGROT (délégué titulaire Herry); M. De LEO (délégué suppléant Herry); M. De GOURCUFF (délégué titulaire Tendron); M. FOURNIE (vice-président du Conseil régional Centre-Val de Loire); M. BEATRIX (conseiller régional référent).

N°1184/2025 : TRAVAUX DE REAMENAGEMENT A LA TUILERIE (PIGNON NORD)

Entendu le rapport du président :

Le bâtiment *La Tuilerie* dispose d'une surface au sol d'environ 2 000 m². Le syndicat mixte en est le propriétaire depuis 2014.

Il a été constaté des désordres concernant l'appentis adossé à la paroi nord de l'immeuble (il s'agit de la zone cristallisée dite des Chauves-souris), caractérisés par le décollement de cette construction couverte vis-à-vis du pignon et la chute de certaines parois.

Cet ensemble bâti sans intérêt patrimonial avéré, représente un volume d'environ 60 m³ (1,5 mètre de largeur x 4 mètres de longueur x 10 mètres de hauteur). Il est assemblé sur 4 niveaux par des colonnes en bois avec planchers intermédiaires sur solives, scellées dans la maçonnerie, supportant des parois en briques creuses.

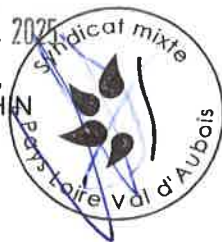
Après en avoir délibéré, le comité syndical, approuve à l'unanimité :

- Le dépôt le cas échéant d'une autorisation nécessaire, ou la mise en œuvre des dispositions prévues par le code de l'urbanisme ;
- L'engagement d'un chantier consistant en :
 - La dépose éventuelle d'une partie de la clôture aux alentours ;
 - La purge complète de la construction, le débarras des matériaux et le rebouchage des trous en façade ;
 - La fermeture des baies jusque-là occultées, par des parpaings (en partie basse) avec enduit finition noir et/ou par des panneaux de bois (en partie haute) peints en noir, afin de protéger les colonies de chiroptères situées dans cette partie du bâtiment (à l'instar des interventions effectuées sur les autres façades).

Pour Copie Certifiée Conforme,
A La Guerche sur l'Aubois,

Le 20 SEP. 2025

Le président,
Serge MÉCHIN



Déposé
à la sous-Préfecture

le: 02 OCT. 2025



Certifié exécutoire par le
président compte tenu de la
transmission en sous-
préfecture le :

et de la publication par voie
électronique le :

A La Guerche sur l'Aubois le :
Le président,

